



Maltraitance morale et avertissement

Par **sandra**, le **23/03/2010** à **21:22**

bonjour , j ai reçu un avertissemnt disant que j ai dénigré mon entreprise lors de mon arret maladie en rencontrant une maman de la creche qui est mon lieu de travail en colportant des propos dénigrant mon entreprise , son image et les conditions de travail et d'avoir contacter cette maman et nier les faits .rnrnvoila ce qu'il c'est passé : effectivement j ai bien rencontré cette maman lors de mon arret maladie , nous avons echangés et parlé de ma santé et de la sienne , elle m'a demandé pourquoi je me mettais point en arret , je lui est repondu que j 'allais le faire , mais qu'il metait difficile car je ne voulais point gené le bon fonctionnement de mon entreprise et que j avais du mal avec mon employeur en ce moment pour me mettre en arret , j'avais été deja reprimandé.....et que c'etait dur celle ci ma fait par des difficultés rencontrées ave cmon propre employeur et du sien ! le jour de mon retour , ma chef en colere ma fait part de cette rencontre , appeuré j ai voulu connaitre le verité et ja i contacter cete maman qui m'a assurer n'avoir jamis rapporté quoi que ce soit , cependant j ai été convoqué en entretien et ma chef m'a fait savoir que cette maman aurait telephoné et qu'elle lui aurait posée des questions et eu la version de cette maman m 'accusant donc de ses propose dénigrants , je n'ai pas connaissance des propos ni de la conversation !!!rnrnque dois-je faire ? ai-je dénigré mon entreprise ?? puis-je contester cet avertissement , j ai deja eu un avertissemnt suite a un retard d'arret maladie acause d'une erreur decode postale , accuser de vol par mes collegues ...je suis en accident du travail pour depression et maltrataince morale .rnrnmerci cordialement sandra